



AVIS PUBLIC D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2022

AVIS SPÉCIAL vous est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham à l'effet que la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 août 2022 a été ajournée. La reprise de cette séance aura lieu lundi le 15 août 2022 à 19h au centre communautaire et sera pris en considération le sujet suivant :

1. Dépôt du rapport financier 2021.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Emrick Couture-Picard, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Notre-Dame-De-Ham, certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 9 h et 17 h le 11 août 2022.

Emrick Couture-Picard

Directeur général et greffier-trésorier